

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 59 (1949-1950)
Heft: 5

Artikel: Au secours des enfants français (1942-1947)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

force physique, d'une intelligence et d'un cœur humains, variables chez chacun en leur quantité, leur qualité et leur accord, mais spiritualisé chez chacun par son âme. Ce capital encore que son sang, sa terre, son éducation et son sort lui ont dispensé diversement aussi pour qu'il accomplit son rôle d'homme sa vie durant. Avec plus ou moins de grandeur, avec plus ou moins d'amour, avec plus ou moins de générosité ou de force, selon qu'il a reçu, mais avec cette responsabilité qu'il a reçue en même temps et dont nul, sinon les monstres inconscients, ne peut se prétendre libéré.

Or, aucun de ces fraudeurs ou de ces escrocs, ni même cette affreuse marâtre, n'est un monstre à ce sens absolu du mot qui en ferait réellement un irresponsable et un inconscient. Gens moyens et qui acceptaient légèrement des responsabilités par attrait du gain ou de la vanité, femme aux misérables antécédents mais chez qui un jour pourtant l'étincelle avait bien dû luire.

Responsabilité de l'homme

Il y a une responsabilité de l'homme. Une responsabilité directe, précise, réelle. Responsabilité de soi-même, de ses actes, de ses gestes. Responsabilité fonctionnelle, si l'on peut dire, puisqu'elle est attachée à sa vie même et au capital qu'elle représente pour le plus doué comme pour le plus déshérité. Une responsabilité immédiate vis-à-vis de lui et des groupes familiaux et sociaux où il vit, travaille, souffre et aime.

Cette responsabilité-là, n'est-ce pas celle que l'on va trop oublier dans un monde où l'on parle si volontiers des «droits de l'homme» et si peu des devoirs qui sont leur conséquence irréfutable? L'abondance même des procès criminels qui se déroulent ces semaines ne doit-elle pas attirer notre attention sur ce problème?

Je sais, l'on parle volontiers des «grandes responsabilités», on se proclame volontiers dans des discours ou des articles «responsable du bien de l'humanité, ou de son progrès» et l'on prétend agir pour y porter remède. Cette responsabilité-là n'est trop souvent qu'une fuite devant la vraie, la seule responsabilité qui incombe à l'homme, celle de ce capital qu'il a reçu.

Faillite, ou responsabilité de l'homme? C'est je pense le dilemme pressant de l'heure. Un des plus pressants. Un des plus périlleux. Nous vivons dans des temps et des états où tout tend à enlever à l'homme le sens et même le goût de sa responsabilité propre. Du plus petit au plus grand des domaines. De l'école à la tombe. Et je pense que la Croix-Rouge, qui a pour tâche et mission d'apporter de l'aide autour d'elle, ne doit pas risquer d'enlever elle aussi à l'enfant ou à l'homme qu'elle veut secourir un peu de ce sens et de cet amour de sa propre responsabilité. Qu'elle l'aide au contraire à la rejoindre et la reprendre! Car celui qui s'en remet à tout plutôt qu'à lui-même et ne sait plus même qu'il est et demeure seul véritable responsable de lui, celui-là est déjà sur la voie de la faillite de l'homme. Cette voie dont tant de scandales et jusqu'à un crime nous rappellent, ce mois, où elle mène.

Max-Marc Thomas.

Au secours des enfants français (1942—1947)

Le livre que Mme Odette Micheli vient de consacrer à l'activité de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants en France de 1942 à 1947 est un témoignage d'une richesse extrême.

A relire aujourd'hui cette évocation des années terribles que connut la France, et de l'action entreprise par notre pays pour aider, dans la mesure de ses moyens et de ses forces, les enfants en péril, c'est une profonde émotion qui vous étreint.

Car il est passionnant, le livre de Mme Micheli, l'écrivain a su y évoquer la chronique douloureuse de ces proches années en termes sans cesse précis et justes et avec une extrême et constante sobriété.

Tous ceux qui se souviennent de ces heures où le sort tragique des enfants de France nous préoccupait, tous ceux, et c'est presque la population suisse tout entière, qui ont fait la part petite ou grande qui leur était demandée pour aider et sauver peut-être ces enfants liront, j'en suis certain, le livre de Mme Micheli avec la même émotion que j'en ressentis. T.

Chantiers d'espérance



A Moulin-Vieux, l'équipe des «pique-pattes» s'affaire pour confectionner des vêtements avec le tissu que la Croix-Rouge suisse a fait parvenir à cette république d'enfants, grâce aux parrainages de son Secours aux enfants.